

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juillet 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014.

2014 R. 108 G - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Marne Confluence ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 24 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) « Marne Confluence » :

Mme Catherine BARATTI-ELBAZ.